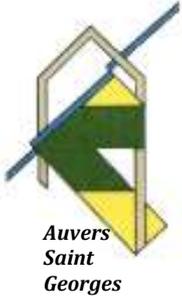


BULLETIN MUNICIPAL AUVERS SAINT GEORGES

ETE 2017



Auvers
Saint
Georges

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ils ont le courage de s'engager !

Mais qui sont-ils ces gens qui s'engagent ?

Revenons un peu en arrière.

L'an dernier, à peu près à cette même période, nous avons tous été choqués par le comportement de quelques garnements surpris en train de vandaliser le vestiaire du stade. Porte enfoncée à coup de pied, tags répétés sur les murs, etc....

Après avoir pris connaissance de l'identité des contrevenants, et surtout après avoir été informé de la réaction de certains parents directement concernés, et sans aller jusqu'aux encouragements de certains responsables de la sécurité à porter plainte pour non assistance à enfants en danger, j'ai préféré lancer un défi sous la forme d'une proposition de « chantier citoyen ».

Dans mon esprit, un chantier citoyen est une opération pour laquelle nous proposons à chacun des intéressés de consacrer une petite partie de son temps en mettant ses compétences au profit de la collectivité.

C'est ainsi que depuis le début du mois de mai, un chantier est en cours au cimetière, chantier consistant en remettre en état le cabanon situé à l'entrée, cabanon ayant subi les outrages du temps et devenant même presque dangereux.

Ils sont donc une dizaine à se retrousser les manches chaque samedi matin dans un esprit de camaraderie qui tranche certainement avec le début de mon propos....

Car il faut savoir que dans ce groupe, quatre garçons, de notre village, se sont portés volontaires et ne ménagent ni leur temps ni leur peine.

Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés, ainsi que les adultes volontaires bien-sûr, pour leur participation citoyenne qui témoigne d'un souci d'engagement portant en germe la nécessaire solidarité qui est certainement le ciment d'une collectivité comme la nôtre.

Oui, cette solidarité qui nous vient naturellement lorsque les circonstances l'exigent, telle que la période estivale où la canicule guette et est prête à s'abattre sur le voisin ou la voisine âgés.

Je crois savoir que cette notion de solidarité fait partie du projet pédagogique de notre école. J'en félicite les initiateurs tellement il est important d'en connaître le sens dès le plus jeune âge.

C'est en vous souhaitant un bel été solidaire que je vous assure, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de mes meilleurs sentiments.

Denis MEUNIER



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 25 Mars 2017

RAPPORT DE LA CLET

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLET établi par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde pour l'évaluation des charges transférées pour 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité le rapport de la CLET.

BUDGET COMMUNE : Compte administratif 2016

Monsieur BARDOU présente le compte administratif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

Fonctionnement : - Dépenses : 503 938.42€
- Recettes : 781 642.27€

Investissement : - Dépenses : 353 448.08€
- Recettes : 266 588.85€

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif présenté.

Compte de gestion 2016

Monsieur BARDOU présente le compte de gestion de l'exercice 2016 conforme au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté.

Affectation du résultat de fonctionnement 2016

L'examen des comptes administratifs et de gestion faisant apparaître un résultat de fonctionnement de 277 703.85 €, il est proposé d'affecter 248 220.93€ au compte 1068 du budget 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité l'affectation du résultat proposée.

Budget primitif 2017

Monsieur le Maire et Monsieur BARDOU présentent le budget primitif de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

Fonctionnement : Dépenses et recettes : 681 412.92 €
Investissement : Dépenses et recettes : 699 136.57 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve par 11 voix pour et 1 abstention le budget primitif proposé.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire fait part au Conseil des conclusions de la réunion technique avec le trésorier municipal faisant apparaître un besoin de financement important consécutif à la baisse drastique des dotations de l'Etat.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de fixer les taux d'impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2017, à savoir :

- 9.68 % pour la taxe d'habitation,
- 11.00 % pour le foncier bâti,
- 41.59 % pour le foncier non bâti.

BUDGET ASSAINISSEMENT : Compte administratif 2016

Monsieur le Maire et Monsieur BARDOU présentent le compte administratif de l'exercice 2016 arrêté comme suit :

Fonctionnement : - Dépenses : 276 601.58€
- Recettes : 184 568.42€

Investissement : - Dépenses : 86 998.09€
- Recettes : 72 232.28€

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif présenté.

Compte de gestion 2016

Monsieur le Maire et Monsieur BARDOU présentent le compte de gestion de l'exercice 2016 conforme au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté.

Transfert sur le budget Commune de l'actif et du passif

Dans le cadre du transfert de compétence Assainissement à la Communauté de Communes (CCEJR), il est nécessaire d'effectuer le transfert de l'actif et du passif du budget Assainissement vers le budget Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le transfert de l'actif et du passif du budget Assainissement.

PROPOSITION DE CREATION DE POSTE à temps partiel dans le cadre du dispositif Contrat unique d'insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE)

Monsieur le Maire et Monsieur Bardou font part de la démarche de Pôle Emploi relative à la création des emplois Contrat Unique d'Embauche – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), notamment la contribution de l'état en fonction du profil des candidats.

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité la proposition de création d'un poste à temps partiel dans le cadre du dispositif CUI-CAE pour les besoins de la commune.

INTEGRATION au service mutualisé de police municipale

Monsieur le Maire présente le rapport de la CC relative à l'intégration des communes au service mutualisé de police municipale mettant à disposition des agents de police municipale recrutés par la Communauté de Communes (CCEJR).

Après en avoir délibéré, le Conseil, approuve à l'unanimité l'intégration à ce service.

DEMANDE DE RETRAIT DU CONTAINER A VETEMENTS auprès de la société Eco-Textile

Monsieur le Maire expose la situation liée au conteneur à vêtements notamment la réclamation récurrente du propriétaire du site sur lequel le conteneur est implanté. Le Conseil, considérant que :

- la localisation du conteneur à vêtements est située sur un terrain privé,
- le site est de plus en plus utilisé comme une déchetterie,
- la plateforme sert désormais de stock de fournitures à finalité commerciale plus qu'à un site à vocation humanitaire,
- le rôle social attendu initialement n'est plus avéré,

Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la demande de retrait du conteneur à vêtements situé au niveau du Rond-Point de Saint Fiacre auprès de la société Eco-Textile.

Bientôt la Fête au village...

Traditionnellement fixée le premier week-end de septembre, la fête communale aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 septembre 2017.

Au programme (non finalisé à ce jour) :

Vendredi 1^{er} :

Fanfare et Retraite aux Flambeaux
Feu d'artifice tiré du lavoir en bord de Juine.
Forains, animations diverses.

Samedi 2 :

Fête de la peinture ;
Parcours vétathlon organisé par les « Tortues d'Auvers ».
Forains, animations diverses.

Dimanche 3 :

28^{ème} Brocante paysanne ;
Exposition d'artistes locaux ;
Troc de plantes avec « Les Jardiniers de l'Essonne » ;
Produits locaux ;
Forains, animations diverses.

Jointe à ce bulletin, la fiche d'inscription à la brocante, elle est également disponible en Mairie et sur le site internet :

www.auvers-saint-georges.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Sont concernés par le recensement militaire les jeunes filles et les garçons atteignant l'âge de 16 ans, de nationalité française.
Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans une limite de 3 mois après.
Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile.
Cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'au permis de conduire.

La BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte le samedi matin de 10h à 12h au 1^{er} étage de la mairie.
Le prêt des livres est gratuit !!
Profitez-en



Sortie de territoire

Attention l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale **a été rétablie depuis le 15 janvier 2017.**

Formulaire disponible en mairie ou à télécharger sur internet.



NAISSANCES

Gabriel SAUZER le 22/02/2017

Lys TREILLARD LUNA
le 08/04/2017

Léonie HOLASZ le 10/05/2017



MARIAGES

Damien RIFFET et
Alexandra GRACIA
DELALANDE
Le 18/03/2017

Eddy GOVI et
Amandine JOOSSEN
Le 29/04/2017



DECES

Jean-Louis PATEAU
Le 30/03/2017

Jocelyne LECOQ
Le 18/04/2017

Gérard TREMLET
Le 23/04/2017

Jean-Claude DEWITTE
Le 30/05/2017

Micheline GRANDJEAN
Le 05/06/2017

AR.V 2017-07



ARRÊTÉ

PORTANT RÉGLEMENTATION SUR LA LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SUR LA COMMUNE

Le Maire de la Commune d'AUVERS SAINT GEORGES,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212.1, et suivants,
 Vu le Code Pénal,
 Vu les articles L.1311-1 et L.1311-2 du Code de la Santé Publique,
 Vu la loi 95-101 du 2 février 1995 relatif au renforcement de la protection de l'environnement,
 Vu l'arrêté ministériel du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire,
Considérant que les chenilles « processionnaires du pin » (*Thaumetopoea pityocampa*) et du chêne (*Thaumetopoea processionea*) constituent des espèces susceptibles d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires ou internes par contact direct ou aéroporté,
Considérant que des manifestations cliniques peuvent s'avérer importantes et s'accompagner de complications graves,
Considérant que les risques médicaux identifiés concernent la santé des humains comme des animaux et que ces risques perdurent après la disparition des insectes, par simple contact avec les cocons leur servant de nid ceci durant plusieurs années,
Considérant que les chenilles processionnaires du pin et du chêne parasitent toutes les espèces de pins et de chênes et occasionnellement d'autres espèces d'arbres,
Considérant une recrudescence de la colonisation des pins et autres essences situés à proximité a été constatée sur la commune d'Auvers Saint Georges,
Considérant qu'il y a lieu, par conséquent, de prescrire des mesures de police de nature à préserver la santé publique et la protection des végétaux,



ARRÊTE

Article 1 : Chaque année avant la fin de la 2^{ème} quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou les locataires de biens immobiliers ou de terrains relevant la présence de chenilles processionnaires de pin et du chêne dans leurs végétaux sont tenus de supprimer ou faire supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires qui devront être immédiatement incinérés.

Article 2 : La lutte contre ces organismes nuisibles est obligatoire, de façon permanente dès leur apparition.

Article 3 : L'accès aux végétaux infestés de chenilles processionnaires doit être empêché par tous moyens notamment les enfants et les animaux domestiques.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de LARDY
- Monsieur le Chef de poste de la Police Intercommunale

Pour copie conforme au registre.
 Fait à AUVERS SAINT GEORGES, le 10 avril 2017.

Le Maire,
 Denis MEUNIER



La commune d'Auvers-Saint-Georges s'engage à préserver notre santé, notre environnement et nos ressources en eau lors de l'entretien de ses espaces publics



Depuis 2015 notre commune a rejoint l'action **Phyt'Eaux Juine**. Ce programme accompagne les services municipaux dans la modification de leurs pratiques d'entretien des espaces communaux pour supprimer l'emploi des pesticides.

Dans ce cadre, la commune s'est engagée à supprimer l'utilisation des produits chimiques. Cette action a besoin de votre soutien et de votre participation...

- **Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?**

Les pesticides (ou phytosanitaires) : ont pour rôle de prévenir l'apparition ou de détruire les végétaux, insectes ou champignons dits « nuisibles » pour le développement des plantes.

- **Une menace pour la santé, l'eau et les écosystèmes**

L'usage croissant de ces produits est une cause majeure de pollution des rivières en Ile-de-France, nécessitant la mise en œuvre de traitements toujours plus performants et coûteux pour la production d'eau potable. Ils sont également dangereux pour la santé et les manipuler sans précaution peut causer des maux de têtes, des irritations de la peau et des yeux... Plus grave, à plus long terme, ils exposent notamment à des cancers et troubles de la reproduction. L'utilisation de ces produits expose ainsi les applicateurs (agents municipaux, jardiniers amateurs), mais aussi les utilisateurs (adultes, enfants, animaux de compagnie, abeilles, oiseaux...) à de nombreux effets néfastes.

- **Une action limitant les épandages urbains**

Les agriculteurs ne sont pas les seuls utilisateurs de ces produits. Les communes, les golfs, gestionnaires de routes et de voies ferrées, mais aussi les jardiniers amateurs en utilisent. A l'initiative du **Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et ses Affluents (SIARJA)**, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région Ile de France et du Conseil Départemental de l'Essonne, l'action **Phyt'Eaux Juine** a été mise en place sur quatre ans, de 2013 à 2017. Il s'agit de prévenir des pollutions par les pesticides d'origine non agricole et préserver la qualité de la ressource locale en eau.

- **Que va changer Phyt'Eaux Juine dans ma commune ?**

La commune bénéficie d'un **diagnostic de ses pratiques phytosanitaires**, d'une **formation du personnel communal** et de la **mise en place d'un plan de gestion des espaces communaux**. Concrètement, cela va se traduire par une utilisation moindre des produits phytosanitaires grâce à la mise en œuvre de nouveaux procédés d'entretien.

Il s'agit de techniques alternatives telles que le paillage, le brossage rotatif ou encore le désherbage thermique, qui dans certains cas, favorisent l'apparition d'une végétation spontanée dans la commune. Redonner droit de cité aux herbes sauvages n'est pas signe de manque d'entretien mais est le moyen le plus efficace d'arrêter les traitements chimiques, préserver notre santé et notre environnement.

- **Que dit la réglementation ?**

La Loi Labbé du 6 février 2014 interdit l'usage des pesticides par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades et forêts à échéance du 1^{er} janvier 2017. **En adhérant à Phyt'eaux Juine, la commune anticipe la mise en œuvre de la Loi Labbé.** Cette loi concerne également les jardiniers amateurs, en interdisant la commercialisation et la détention de pesticides à usage non professionnel à partir du 1^{er} janvier 2019. Dans votre jardin, vous pouvez également développer des techniques alternatives pour atteindre le zéro phyto !

Phyt'Eaux Juine de la commune : mairie@auvers-saint-georges.fr

Désinsectisation

(guêpes, frelons)

Frédéric Mazeau

07.86.28.04.26

N° de siret : 81914643200011

Mail : fred.desinsectisation@orange.fr



Abeille

Guêpe



Frelon

Bourdon

Le recensement de notre commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.



Le recensement en ligne, des avantages pour tous

Pour les personnes recensées

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Pour l'agent recenseur

- Pas de déplacement pour récupérer le questionnaire
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses arrivées par Internet
- Moins de papier à gérer et à contrôler

Pour la mairie

- Baisse du coût du recensement
- Collecte plus rapide et suivi en temps réel
- Moins de manutention et moins de saisie de résultats
- Bénéfice d'image : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité...

Et pour tout le monde

- Des réponses de qualité
- Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement

Pour les personnes n'ayant pas d'ordinateur, nous rappelons qu'un ordinateur est votre disposition en mairie !

MOTION POUR LE COULOIR AERIEN

Depuis de nombreuses années, le **Parc naturel régional du Gâtinais français** demande que le problème des nuisances aériennes soit traité à sa source sachant que leur réduction concerne tous les habitants qu'ils soient près ou loin de l'aéroport.

Ainsi, nous renouvelons notre demande pour que :

- Les arrivées face à l'est ne descendent à 1 200 mètres qu'après le survol de Brétigny (soit 30 kilomètres plus tard qu'actuellement) ;
- Les procédures d'arrivées soient de moindre bruit avec par exemple la sortie de trains d'atterrissage le plus tard possible (comme à Nice) ;
- Les avions de Roissy, suite à la fermeture d'Orly la nuit (23h30 à 6h00), continuent à utiliser les mêmes couloirs que le jour, qui sont des routes à moindre bruit au lieu de prendre des trajectoires directes ;
- Les trajectoires directes soient interdites et donc les couloirs respectés ;
- Le couvre-feu d'Orly soit maintenu même à long terme ;
- Les avions bruyants tels que les gros porteurs soient rapidement remplacés par des avions gros porteurs de nouvelles générations ;
- Les procédures de décollage soient de moindre bruit avec une montée rapide terminée à 2 000 mètres au lieu de 1 000 mètres actuellement ;
- la recherche soit favorisée au moins au niveau européen pour la réduction du bruit externe de l'avion.

Ces 8 demandes des élus ruraux du Sud francilien ont pour objectif de commencer à faire d'Orly le 1^{er} aéroport « vertueux » de la métropole et de faire en sorte que les engagements pris suite à l'enquête publique soient appliqués.

Le Repas de nos Aînés

Dimanche 26 mars, quarante de nos aînés étaient réunis pour le repas annuel organisé par le C.C.A.S et préparé par Luc SAUNIER et son équipe.

Au menu cette année :

Punch exotique ;

Petits feuilletés et Acoustilles ;

Cassolette de Lotte aux Ecrevisses ;

Entre deux du Bon Chrétien et sa williamine ;

Fondant de Souris d'Agneau à l'ail ;

Gratin Dauphinois et Fricassée de pleurotes ;

Duo d'Endives et ses dés de Roquefort ;

Baba au rhum et sa crème anglaise ;

Bordeaux blanc, Bordeaux rouge, crémant de Loire ;

Café et petits chocolats.



Nappage jaune, serviettes roses, jolis menus, pensées printanières en décoration, bonne humeur et ambiance chaleureuse, bref tous les ingrédients pour passer une bonne journée...

Nos aînés ainsi réunis, ont pu échanger, partager aussi bien les moments forts de l'actualité que des souvenirs de jeunesse, ils ont chanté et même dansé au son de l'accordéon de notre amie Ginette qui, sourire aux lèvres a su comme à l'accoutumée animer avec brio cet excellent repas.

Pour les membres du C.C.A.S, c'est toujours beaucoup de bonheur de pouvoir réunir nos aînés, d'échanger avec eux et de partager ces moments privilégiés.

Très chaleureusement et à très bientôt.

L'équipe du C.C.A.S



Vendredi 19 mai : « Le voyage des Aînés »

Il est 8h, tout le monde est au rendez-vous, sourire aux lèvres, petit sac à dos, coupe vent et imperméable afin de prévenir les caprices de la météo. On place dans la soute quelques victuailles pour la route et c'est le départ pour une journée au parc zoologique de Thoiry dans les Yvelines.

9h45, arrivée à Thoiry, petit café, quelques gâteaux, un instant de détente avant d'entrer dans le parc. La matinée est réservée pour un safari commenté à bord du car. Un circuit de 7 km parcourt la réserve dans laquelle les animaux sauvages se promènent en troupes et où les espèces cohabitent comme dans leur milieu naturel.

Notre autocariste roule au pas et sous les explications de notre guide, nous découvrons :

- La réserve Africaine avec ses éléphants, antilopes, girafes, zèbres, rhinocéros, hippopotames, autruches...
- La réserve d'Amérique du nord avec entre autres, les ours bruns et les bisons.

Après ce voyage en terres inconnues, notre guide nous indique le restaurant du parc.

Le chef nous accueille sympathiquement dans la salle des charpentes et nous annonce le menu.

Après un excellent repas, le chef nous indique le programme de l'après midi.

C'est parti :

- Visite libre du zoo où quantité d'animaux sont à découvrir : suricates, kangourous, hyènes, pandas roux, gibbons, macaques sans oublier les lions, guépards, panthères, tigres...
- Visite de l'Arche des petites bêtes qui présente tout un monde d'espèces peu connues d'une incroyable diversité et d'une grande importance écologique comme les amphibiens, les rongeurs, les invertébrés...
- Visite du vivarium avec les anacondas, les pythons, les iguanes et le fameux varan de Komodo.
- Voyage dans le monde préhistorique avec une belle exposition de dinosaures animés grandeur nature.
- Et pour terminer, visite du château Renaissance, entièrement meublé et habité par la famille du Comte de La Panouse depuis plus de 450 ans.

Il est 17h30, c'est le moment de penser au retour après cette superbe et enrichissante journée de découverte du monde animal, du plus petit jusqu'au plus grand.

L'équipe du C.C.A.S qui vous remercie pour votre présence.



UN POINT SUR LES TRAVAUX

Aménagement du double point d'arrêt de bus à l'intersection de la route de Janville et de la rue du Cimetière enfin terminé :

Comme nous vous l'annoncions dans les bulletins précédents, il s'agissait d'aménager cet arrêt de bus situé à l'intersection de la route de Janville et de la rue du Cimetière pour lequel les conditions de sécurité étaient réduites au minimum, sachant qu'un espace de moins d'un mètre d'accotement herbeux servait de refuge aux utilisateurs.

Les travaux sont terminés :

- Deux quais bus en écluse de largeur réglementaire ;
- Deux traversées piétonnes avec bandes podotactiles ;
- Rétrécissement de la chaussée afin de réduire la vitesse ;
- Enfouissement du réseau d'éclairage public et suppression des poteaux béton ;
- Canalisation et captage des eaux pluviales de la route de Janville et de la rue du Cimetière.

Il reste maintenant l'aménagement paysager de l'espace dégagé pour la bonne exécution des travaux.



Avant



Pendant



Après



Une expo photos et artisanat



Les 1er et 2 avril 2017 à la salle polyvalente a eu lieu une expo photos sur les îles de La Réunion et Maurice, préparée par Brigitte Mercier-Pasquet.

Tombée amoureuse de ces îles il y a 35 ans, elle voulait partager cet amour pour la végétation luxuriante, la diversité des paysages, les nombreuses randonnées dans les cirques, les paysages lunaires autour des volcans, surtout « le Piton de la Fournaise », les lagons bleus et les plages de sable blanc, les marchés haut en couleurs, les jardins et la gentillesse de la population...

Deux îles très différentes et pourtant complémentaires où elle se rend souvent, elle y a fait des milliers de photos mais n'a pu en présenter qu'une petite partie ce jour-là...

Brigitte a présenté aussi des stands d'artisanat local : paréos, vannerie, objets divers, confitures de fruits exotiques, vanille, piments... Ainsi que des plats confectionnés par un traiteur réunionnais habitant en Essonne : samoussas, bouchons, agrémentés de punch exotique et de punch coco, fait maison.

L'exposition a connu un franc succès et tous les objets proposés à la vente sont partis très vite, à la grande joie de Brigitte, ravie de partager ce moment avec les visiteurs et de leur donner, peut-être, l'envie de s'y rendre !



Auvers St Georges : Nuit des Eglises 2017- Samedi 1er Juillet : de 20h à Minuit

Sur le secteur, après Janville, Bouray en 2014, Lardy en 2015 et Etrechy en 2016, c'est l'église d'Auvers Saint Georges qui accueille la « nuit des églises », le 1^{er} juillet prochain de 20 heures à minuit.

Cette manifestation nationale est proposée par l'Eglise de France et concerne chaque année environ 600 églises.

L'objectif de cette nuit est de mettre en valeur le patrimoine artistique et culturel des églises. C'est une manifestation nocturne qui offre la possibilité de découvrir une église autrement, sous une lumière différente, suscitant des émotions nouvelles.

Bienvenue à tous ceux qui passeront la porte de cette église pour 5 minutes, ou y passer une heure, ou toute la soirée.

Au programme: visite de l'église, panneaux explicatifs sur les vitraux, différentes expositions (mère Térésa, vêtements liturgiques, ostensor, ...), photos du coq du clocher, sur la fabrication et le baptême de la cloche « Marie-Georges » en 2000, diaporama sur les derniers travaux réalisés.

Il y aura aussi des chants, lecture de texte, musique celtique, contes, musique et chants de méditation ...

Et entre les animations, du temps pour se rencontrer, échanger.

La soirée se terminera par un verre de l'amitié.

Alors rendez-vous ce samedi 1er juillet, vous êtes attendus!

Un programme plus détaillé sera affiché sur les panneaux des différentes églises du secteur.



Commémoration du 8 mai 1945

Peu de monde en ce jour de commémoration de l'armistice de 1945. La gerbe de fleurs fut déposée par un ancien militaire à la retraite, Edouard Soto et un militaire toujours en activité, le colonel Sarzaud, accompagnés par une délégation des pompiers volontaires d'Etrechy. Une petite collation a réuni les participants dans la salle du conseil.





LES OURSINS* - enfants des trottoirs
Delphine Foundation Inc.



Aidez-moi à courir pour la protection des enfants!

Bonjour à tous amis Auversois,

Je m'appelle **Andréa Guittard**, je réside à Auvers st Georges depuis mes 8ans. Aujourd'hui âgée de 21 ans étudiante en bi License économie, gestion chinois, j'ai décidé de m'engager pour la protection de l'enfance à travers l'association **Les Oursins* - Enfants des trottoirs, première fondation au monde à avoir imposé la thérapie par le jeu il y a 22 ans pour les enfants victimes de la pédophilie et d'exploitation sexuelle.**

La fondation est active aux Philippines en Asie du Sud Est depuis 1996, récompensée par de nombreux prix tels que la **Médaille d'or de la Ligue Universelle du Bien Public remise à l'UNESCO 2012 et en 2013 le Trophée des associations par la fondation EDF.**

La fondation a changé le destin de centaines d'enfants et continue à chaque jour son leur travail sur le terrain.

Je suis étudiante donc je ne peux pas soutenir financièrement cette cause mais je peux m'engager pour des événements sportifs.

Me voici donc le 18 juin à Paris pour prendre le départ de la course des héros ! Pour avoir le droit de participer à cette course il me faut collecter des parrainages financiers petits grands moyens: pas de dons minimum car la solidarité ce n'est pas forcément donner beaucoup mais tous ensemble !

Pour **m'aider à prendre le départ de la course**, je vous invite à me faire un **don** sur le lien suivant <http://www.alvarum.com/andreaguittard> et de faire la promotion de mon initiative! Le paiement est en ligne par CB tout simplement et vous pouvez télécharger un **reçu fiscal** directement ! (vous pouvez aussi faire un versement directement en espèce sur le compte de l'association des **Oursins CMO Luçon** (BIC: CMCIFR2A) 15519 39065 00021447201 43 (RIB) FR76 1551 9390 6500 0214 4720 143 (IBAN) ou envoyer un chèque à l'ordre des Oursins-enfants des trottoirs 11 rue de Paris /85400 Luçon

N'oubliez pas qu'il n'y a **pas de petit don**: 5 -10 - 20 euros, toutes les sommes sont bienvenues! Aussi, c'est encourageant pour moi si vous laissez un petit mot pour accompagner votre don sur le site internet!

Merci beaucoup pour votre soutien!

J'enverrai une présentation numérique avec des photos de la course et les actions menées avec les fonds collectés. Contactez-moi pour plus d'informations par mail (si.g1.guittard@gmail.com) Je compte sur vous! **Mille mercis du fond du cœur !**



Andréa Guittard

CHAMPIONNAT DE TIR A L'ARC



Il y a 4 ans, les clubs de tir à l'arc d'Etrechy et de Sainte Geneviève des Bois organisaient, à Auvers saint Georges, une épreuve du championnat de France.

Devant la beauté du site et la satisfaction des archers, le club de Sainte Geneviève des Bois demanda à organiser le championnat départemental 2017 au même endroit.

C'est ainsi que fin avril Roger RENARD mettait tout en œuvre pour accueillir 150 archers sur le stade d'Auvers, dans les bois et la campagne alentours.

Mr le maire fut invité pour la remise des prix et pour le verre de l'amitié.

Bien fatigué mais la médaille autour du cou Roger nous quittât et nous merciât de l'accueil.



RAND'AUVERS

Coucou les Auvernois,

Les aventures de rand'auvers continuent le premier week-end de Mai, nous sommes partis pour le Nord direction Vimy et le site Canadien ; je vous le conseille fortement, c'est un lieu historique incontournable. Ensuite direction les terrils de Loss en Gohelle et l'histoire des mineurs nous sommes montés tout en haut du terril avec une vue imprenable sur Lens et ses alentours.

Le lendemain de bonne heure et de bonne humeur, nous avons levé les voiles pour la côte d'Opale sur le site du cap gris nez, de belles falaises couvertes de fleurs (la photo) de belles plages où nous y avons pique-niqué avec une météo sympa.

Week-end nordique sous le signe de l'émotion de la nature et de l'histoire, cela fait du bien croyez-moi !

De retour chez nous, les randonneurs recommencent à Fontainebleau (la photo) sur le parcours des 25 bosses, à se préparer pour notre séjour Auvergnat, prévu pour la fin du mois de Mai (ça va grimper) en espérant que la météo soit avec nous. Comme vous le constatez, le mois de Mai est très chargé !!!!

J'en termine à présent, à bientôt pour d'autres nouvelles et n'hésitez pas à nous rejoindre ! il n'y ni compétition ni marche rapide, simplement l'envie de se retrouver, de suer un peu et surtout partager un moment de vie dans la bonne humeur.

Christophe



Auvers' Latina

L'association Auvers' Latina propose tout le long de l'année des cours de Salsa Cubaine, et de Bachata

Vous avez envie de bouger aux rythmes latinos ? alors venez danser avec nous!

Rappel des cours:

Lundi 19h30 / 20h30 cours Salsa Débutants

Mardi 19h45/21h30 Salsa inter et

perfectionnement (débutants et inter)

Jeudi à 19h30 / 20h30 cours BACHATA

SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE :

PAELLA ET CONCERT CUBAIN

LE 17 JUIN

Inscriptions sur site:

Site auverslatina.fr

tel 06 87 79 41 59 maria

L'AAA, diminutif de *L'Amicale des Anciens d'Auvers*

vous rappelle que vous êtes attendus le 1^{er} jeudi de chaque mois Salle des Associations, près de la Mairie à 14h30 pour :

- aller marcher dans les alentours de notre commune
- ou pour d'autres si cela convient mieux rester pour jouer dans une ambiance de bonne humeur. Le 4 mai dernier, les jeux choisis ont été le Triomino et le Rummikub.

Prochaine sortie prévue en septembre :

« Agriculture d'hier et d'aujourd'hui » à Chartres.

Il est toujours temps de vous inscrire à L'AAA si vous le souhaitez. Pour cela, vous pouvez joindre l'un des membres du bureau :

Monique ZABIEGO : 06 73 84 00 64

François BARDOU : 06 88 90 26 87

Martine TROUVE : 06 12 24 41 05

Patricia CHATELET : 06 47 59 96 01

CHANTIER CITOYEN COMMUNAL

Dans le dernier bulletin municipal, un appel avait été lancé auprès des jeunes et des moins jeunes pour un « chantier citoyen » sur la commune !

A ce jour, il s'agit de remettre en état la petite dépendance du cimetière, en train de se détériorer.

La 1^{re} réunion début mai a permis de lister le travail et les matériaux à prévoir : tuiles, chevrons, bastaings, parpaings...

Le chantier a commencé le 10 mai grâce à 4 jeunes du village, 4 adultes pour les aider et 3 élus impliqués.

Le site a été nettoyé, le toit démonté et les tuiles en bon état ont été soigneusement entreposées à côté, en attendant la suite du chantier, qui a lieu tous les samedis matin.



CHANTIER Brisfer



Le **SIARCE** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivière et du cycle de l'Eau) Propose un chantier brisfer sur la commune d'Auvers Saint Georges du 03 au 07 juillet 2017.

Inscription en mairie jusqu'au 17 juin 2017.

Transmission des dossiers reçus en mairie au Siarce par voie dématérialisée et/ou postale pour le : **lundi 19 juin 2017**.

Convocation des jeunes par le Siarce, par voie postale à leur domicile le : **lundi 26 juin 2017**

Ils seront invités à se rendre dès le premier jour de chantier à 7h30 devant la mairie où l'animateur les attendra pour les emmener sur le lieu du chantier. Leur journée se terminera à 13h30.

Logistique / participation de la commune (pas de repas) :

la commune prévoit la prise en charge et le portage de collation (exemple : sandwiches, 4 quart, madeleines, gâteaux, viennoiseries, fruits, jus de fruits) sur site en milieu de matinée vers 10h30, tous les jours.

Le SIARCE fournit l'eau.

Le dernier jour aura lieu la remise de « certificat » et chèques vacances en mairie ou sur site en fonction des disponibilités de Monsieur le Maire ou de son représentant, en fin de matinée aux alentours de 12h00 (le Siarce est présent : représentés par son Président ou un VP).

Actualités, évènements, Loisirs, Culture, Patrimoine, Métiers et communes, découvrez les richesses du Parc cet été !!



- Métiers d'art
- Conservatoire des plantes
- Visite, Balades et randos
- Hébergement
- Bases de loisirs
- Musées et écomusées
- Fermes pédagogiques
- Art et artistes....

Le Parc naturel régional du Gâtinais français bénéficie d'une richesse touristique particulièrement variée.

De nombreuses possibilités s'offrent à vous pour organiser une promenade, un week-end, un circuit... Partez à la rencontre de la nature, à la découverte du patrimoine culturel, à la recherche des savoir-faire traditionnels.

Habitant du Parc ou touriste en visite, vous choisirez les étapes qui vous intéressent et composerez vous-même votre découverte de ce territoire, qui vous réserve de multiples surprises...

www.parc-gatinais-francais.fr

REZO POUCE
Tel. : 0563050800
E-mail contact@rezopouce.fr
Internet : www.rezopouce.fr

Rezo Pouce :

Ca roule pour 33 communes du Parc !
Plus que jamais le Parc et ses habitants œuvrent pour lutter contre le réchauffement climatique.

Des solutions à l'échelle de tous, entre nouveaux modes de déplacement, économies d'énergie et convivialité, existent.

C'est idéal pour les petits trajets ponctuels ou réguliers, et Pour les déplacements courts de village à village, ou vers les gares ! c'est sans rendez-vous, inutile d'anticiper ! Il suffit de s'inscrire, en mairie, à la Maison du Parc ou sur www.rezopouce.fr

Au 15 mai 2017, 5 nouvelles communes du Parc ont rejoint le Rezo Pouce et, grande nouveauté, le centre commercial Carrefour de Villiers-en-Bière et Auvers Saint Georges!



NETTOYAGE DES CHEMINS **LE 1^{er} MAI !**

Sous un ciel plutôt clément, une quarantaine de participants se sont réunis à la mairie pour le traditionnel nettoyage des chemins du 1^{er} mai, organisé dans le cadre de l'opération « Essonne Verte Essonne Propre » !

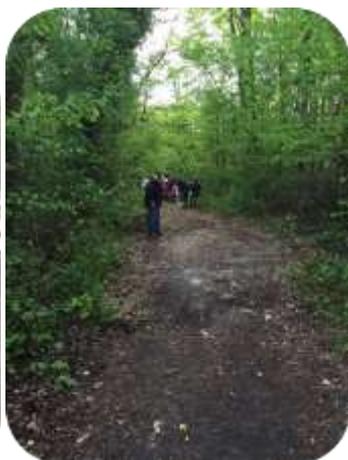
Parmi eux, une dizaine de chasseurs soucieux de l'état des forêts et une dizaine de résidents du Moulin de Vaux. On comptait aussi de nombreux Auversois.

Beaucoup de coins, du style : déchetteries sauvages ont été nettoyés, il a fallu 2 tours avec le tracteur et sa remorque pour en venir à bout !

Nous déplorons cet incivisme qui consiste à jeter dans la nature au lieu d'aller en déchetterie, parce qu'on n'a pas le temps ou qu'il faut payer !!!!

Les participants se sont regroupés ensuite à la salle polyvalente de Mesnil-Racoin pour le déjeuner partagé avec les participants de Villeneuve sur Auvers, qui étaient une vingtaine sur leur commune.

Merci à tous !!!



Nettoyage des routes : **l'Essonne interpelle le** **Gouvernement**

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Face à la dégradation manifeste et intolérable du réseau routier en Essonne, je demande à l'État de prendre ses responsabilités.

Détritus, gravats, évacuation des eaux encombrées, murs anti-bruit tagués, panneaux de signalisation illisibles sous la crasse : les autoroutes franciliennes, sur certains tronçons, font peine à voir. Souvent nocifs et polluants, ces déchets dégradent durablement l'environnement et mettent en jeu la sécurité des personnels d'exploitation et des usagers.

Nous ne pouvons pas préserver seuls toute l'Île-de-France : l'État doit prendre également conscience des enjeux environnementaux et sécuritaires liés au nettoyage de ses routes. L'Essonne demande donc solennellement à l'État de s'engager sur la propreté du réseau routier national présent sur son territoire.

C'est l'objectif de la pétition mise en place par le Département de l'Essonne. Je vous invite à y souscrire massivement et à la diffuser sur les sites internet de vos villes, dans vos journaux municipaux ainsi que sur vos réseaux sociaux, pour qu'enfin, les décharges géantes sur notre territoire disparaissent.

Lien vers la pétition :
<http://essonne.fr/stop-dechets>

Bien fidèlement,
François Durovray,
Président du Conseil départemental de l'Essonne



PAS DROIT ROBERT COMBAS & LES SANS PATTES



Pendant quatre mois, **Chamarande** va rejoindre l'esprit qui anime les métropoles culturelles de Milan, Paris, Lyon, Monaco ou Avignon et qui ont eu le privilège d'accueillir une exposition dédiée à Robert Combas ;

Le Domaine départemental de Chamarande arbore les couleurs d'un des artistes français les plus cotés au monde. En prenant ses quartiers d'été sur le Domaine, ce touche-à-tout de génie, chef de file de la figuration libre, transforme l'ensemble du domaine en un palais de la découverte visuelle et sonore.

Dans le décor métamorphosé du château, vous pourrez admirer les créations plastiques les plus récentes de Robert Combas, ses dernières toiles et d'autres créations qui révèlent l'enthousiasme particulièrement sensible de l'artiste.

L'énergie créatrice de l'artiste, mariée à celle du plasticien Lucas Mancione, s'exprimera aussi dans une explosion d'images, de sons et de lumière, le soir du vernissage – jeudi 1er juin – lors du grand concert qu'ils donneront avec leur groupe Les Sans Pattes dans la cour du château...

C'est l'univers combassien dans toute sa diversité et sa modernité qui se pare de ses plus beaux atours pour s'offrir à tous les visiteurs.

Meubles de circonstance, complètement déjantés

Installation de Robert Combas au château

1^{er} juin – 1^{er} octobre

> du mercredi au dimanche, 13h-19h ; fermé les jours fériés

ESCAPADES INSOLITES

DES CONCERTS ET DES SPECTACLES À L'AIR LIBRE, LES PIEDS DANS L'HERBE...

Tous les dimanches de juin et de juillet, profitez des *Escapades insolites* du Domaine de Chamarande ! Installez-vous confortablement dans les transats en contrebas du potager pour écouter les concerts d'artistes essonnais dont les univers embrassent toutes les formes de musiques ; découvrez dans le parc les spectacles de danse, de cirque et de théâtre, après avoir joué avec vos enfants dans les structures ludiques disposées près du château. Une petite faim ? Nos chefs de la Cuisine Mobile vous ont concocté des formules à déguster et à emporter pour pique-niquer et goûter les pieds dans l'herbe.

En août, *Chamarande Paradiso* reprend ses quartiers chaque samedi soir au coucher du soleil avec quatre films d'animation récemment sortis en salle. Des séances en plein air à partager en famille et entre amis, avant une rentrée qui s'annonce festive au Domaine de Chamarande avec les *Spectacles d'Essonne*, une programmation étonnante et décalée associant Animakt, le Théâtre de Brétigny et l'Opéra de Massy, des acteurs culturels incontournables du territoire.

Passer un après-midi ou une journée au Domaine de Chamarande, c'est comme prendre un bol d'art, un bol d'air, une grande bouffée d'Essonne. Au fil des saisons, le Domaine s'ouvre à tous et à chacun, avec des propositions renouvelées comme autant de respirations qui témoignent de la vitalité culturelle de notre Département.

LE COIN DU MARCHÉ



NOTRE MARCHÉ

Tous les samedis matin, les commerçants vous accueillent :

- Olivier et Isabelle et leurs légumes de leur ferme de Mesnil-Racoin
- Geneviève et sa boulangerie ambulante (Kilo, Etréchy)
- Cyrille et ses fruits et légumes variés
- Richard avec ses œufs et volailles de son élevage de Guillerval
- Bertrand et ses fromages de chèvres de son élevage de Villeneuves S/A
- Bruno et les foies gras, pâtés et canards de la Ferme du Grand-Clos
- Jean-Claude, le charcutier, une semaine sur deux (Pithiviers)
- Xavier et ses miels
- Pierre et ses poulets rôtis et pommes de terre rissolées
- Sylvie et son cresson



UN BRASSEUR A AUVERS

Depuis quelque temps maintenant, nous comptons parmi nous sur le marché : Yoann Auxietre, Brasseur, installé depuis cet automne dans les locaux de l'ancienne ferme des occasions, juste après Green Passion.

Photographe à Gif sur Yvette jusque dans les années 2000, il subit de plein fouet la crise et met la clef sous la porte. Après des années de difficile reconversion et divers

boulot, il fait la connaissance il y a 5 ans d'un brasseur installé à Marcoussis. Le métier, le lieu, l'accueil chaleureux, lui donne envie de se lancer lui aussi dans la brasserie.



Après une formation il y a 2 ans, il commence chez lui, puis vient s'installer à Auvers l'automne dernier.

Depuis, il travaille d'arrache pied pour vous proposer ses produits :
Une bière Blonde la « B91 » pour l'instant,
qui sera suivie d'une Ambrée en Juin
et cet été, d'une Blanche et d'une Brune !!

En attendant de pouvoir recevoir sa clientèle dans ses locaux, vous le retrouverez tous les samedis matin sur le marché d'Auvers.

Vous pouvez aussi suivre son actualité sur Facebook :

[Brasserie artisanale Locar't](#)



LA DEMOCRATIE EN MARCHÉ A L'ECOLE

Ce mardi 9 mai, lendemain du deuxième tour des élections présidentielles, a eu lieu dans la salle du conseil de la mairie un nouveau scrutin !

Les CE1-CE2, la classe de Mme Rhiel, ont élu leurs délégués de fin d'année !

Ils ont procédé dans les règles et ont fait leurs affiches et slogans. La maîtresse avait préparé des cartes d'électeurs, des bulletins et des enveloppes, une feuille d'émargement.

Et les enfants se sont pris au jeu très sérieusement !! Ils ont désigné un responsable de bureau, des assesseurs, avec les isoaloirs et l'urne, ils ont ensuite procédé à un premier tour pour désigner 2 filles et 2 garçons, puis un second tour pour élire les délégués sous l'œil attentif de Mr le maire et de Mme Bony, secrétaire de mairie.

Ont été élus délégués de classe :

Maéliss et Vladislav ;

Bravo à tous !



De l'école d'Auvers-Saint-Georges

Samedi 22 Avril 2017



Cette année l'AP2EA a organisé un grand loto à la salle polyvalente

où furent conviés les élèves de l'école et leurs parents.

Après la chorale des enfants d'une très grande qualité (nous remercions à ce propos les maîtresses pour leur implication), le loto fut un franc succès ! Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

De très beaux lots ont été gagnés: une semaine de vacances sur la côte atlantique, un week-end, des entrées au zoo de Beauval et à l'accrobranche de Bruyère-le-Chatel, etc

Les gains récoltés ont permis de financer en partie la sortie pour l'ensemble des enfants de l'école au Cyclop, les ateliers pédagogiques au conservatoire des plantes de Milly la Forêt et le matériel pour les ateliers artistiques des enfants.





Chers parents, amis et familles, venez nombreux à la fête de l'école!

Après la chorale des enfants, vous pourrez admirer au sein d'une **exposition** organisée dans l'enceinte de l'école, les belles **créations artistiques** qu'ils ont réalisées à l'aide de Mme Sheta, sculpeur professionnelle et de leurs maitresses.

La journée continuera par un **repas réunionnais** suivi des traditionnels **jeux de kermesse**.

REALISATION D'UN POTAGER PEDAGOGIQUE :

Un potager à l'école!

Une envie des enfants de l'école, des maîtresses et du périscolaire: réaliser un potager! Grâce au soutien de la mairie, et avec l'aide énergique de Mr Edouard Soto et de Mme Sarzaud, six carrés de belle taille ont été créés. Toutes les classes se sont investies alors à semer, planter, relever les manches. Salades sous serre, tomates et potirons ont été semés, donnant de beaux plans qui s'installent à présent dans le potager. Les petits pois côtoient les haricots et l'artichaut. Les enfants guettent les fraises qui font surtout le bonheur des limaces pour l'instant. Des fleurs aux noms curieux coloreront bientôt les bordures: tournesols géants, capucine, souci, et bourrache... Il paraît même que nous pourrons les manger... Beaucoup d'étonnement (mais où sont les pommes de terre?), de projets (hôtel à insectes, compost...) qui rendent les apprentissages tellement plus ludiques. Une belle aventure partagée.



VOTRE MAIRIE



Place du général Leclerc
91580 AUVERS-SAINT-GEORGES
Tél. 01.60.80.34.01
Fax 01.60.80.58.85

Adresse e-mail :

mairie@auvers-saint-georges.fr

Site internet : www.auvers-saint-georges.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi
de 13 h 30 à 18 h

Jeudi: de 13 h 30 à 19 h

Samedi: de 9 h 30 à 11 h

Tarifs de réservation de la salle polyvalente

○ pour les Auversois : location **250 €**

○ pour les Extérieurs : location **700 €**

Caution réservation : 500 € Caution ménage : 200 €
Attestation d'assurance

LES DECHETS :

Ordures Ménagères :

*Le vendredi après midi

Tri Sélectif :

*Les emballages : le mardi après midi

*Le verre : le 1^{er} mardi de chaque mois

Très tôt le matin

*Déchets Verts : se reporter au calendrier distribué et disponible en Mairie

Encombrants :

Appeler le 01 64 56 03 63

Pour un ramassage limité à 2 m³ par foyer et 2 fois par an.

Merci de respecter les jours et horaires de sorties des déchets afin de ne pas encombrer les trottoirs et de garantir la propreté de nos rues !



Directeur de publication : Denis MEUNIER
Concept : Véronique SARZAUD
Maquette : Véronique SARZAUD
Impression : La mairie.

Calendrier des manifestations à venir

Fête de l'Ecole : 24/06
Commémoration libération d'Auvers : 22/08
Fête d'Auvers : 01,02 & 03/09

ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

URGENCES MEDICALES **15**
POMPIERS – SAMU : **18**
POLICE ou GENDARMERIE **17**
Gendarmerie de LARDY **01 60 82 60 03**
Police Municipale et Intercommunale
Numéro d'appel unique **01 69 78 32 96**
(Transféré sur les portables des agents de service).
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mail : pmetrechy@orange.fr

SANTE

Hôpital d'Arpajon: 01 64 92 92 92
Hôpital d'Etampes : 01 60 80 76 76
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Médecins : Drs Brousse & Cerf 01 60 80 30 28
Drs Joly & Boulais 01 60 82 56 51
Dr Lefebvre-Desplat 01 60 80 39 70
Dr Meunier 01 60 80 39 76

Cabinets groupés infirmiers d'Etréchy au:

05 pl Général de Gaulle 01 69 92 23 66
04 bd des Lavandières. 01 60 80 31 23
11 rue du Martrois 01 60 80 31 44
02 rue A de Musset 01 69 94 04 96

Kinésithérapeutes :

Anne de Boishebert-Ricart & S Ricart 01 60 80 44 18
Pauline Gabard 07 81 76 81 33
Aurélié Daviot 06 52 70 85 72

Pédicure-Podologue :

Claire Sturel et Sylvain Barrat 01 60 80 59 73
Emmanuel Poulain 01 60 80 49 55

SERVICES SOCIAUX

Circonscription Etampes : 01 69 16 14 25

SERVICES

Relais Assistantes Maternelles: 01 60 82 62 53
SICAE : 01 69 90 65 33
VEOLIA 01 69 90 71 47
SOS ABEILLES (Mr Sauce) 06 89 51 78 07
Transport à la Demande: 0 800 971 251

La veille avant 12h00

NOTRE EGLISE

Messe tous les **2^{èmes} samedis** du mois à **18h30**



Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial (Catéchisme, baptême, mariages, décès...), contacter le père Salvador FERNANDEZ au 01 60 80 30 58 Presbytère d'Etréchy secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr
Contact à Auvers : Mme Anne-Marie Guittard: au 01 60 80 34 57